

Technicien en mesurage

Poste permanent

Relevant du Chef de division d'Hydro-Magog (opérations), le titulaire de l'emploi voit à l'installation, à l'entretien, à la vérification au calibrage et à la réparation des circuits et des appareillages de mesurage électrique reliés au réseau de distribution d'Hydro-Magog.

Il participe également, avec les autres membres de l'équipe, à l'opération optimale et sécuritaire ainsi que l'entretien du poste de transformation 120 kV, des centrales hydroélectriques et des feux de circulation. Il effectue de plus les coupures électriques dans le processus de recouvrement.

Profil recherché

On te décrit comme étant quelqu'un qui fait preuve d'initiative, de débrouillardise et de rigueur. Tu aimes le travail d'équipe et possèdes de bonnes habiletés de communication avec la clientèle. Tu maîtrises les outils informatiques reliés à ta spécialité et de bonnes connaissances techniques. Alors, postule dès maintenant!

Nous sommes présentement à la recherche d'un candidat qui possède un DEC en technologie de l'électronique industrielle, idéalement une année d'expérience, qui détient l'ASP construction et un permis de conduire valide classe 5 (le permis de classe 3 devra être acquis dans un délai raisonnable).

Pourquoi travailler à la Ville?

- Un milieu de travail diversifié favorisant l'apprentissage et le développement;
- Une occasion unique de travailler pour une utilité électrique en Estrie;
- Un environnement de travail ayant à cœur la santé et la sécurité de ses travailleurs;
- Un taux horaire de départ minimum de 30,52 \$/heure à l'entrée avec progression;
- Un horaire de 40 heures et les vendredis après-midi de congé à l'année;
- Des conditions de travail intéressantes : poste permanent, vacances, assurances collectives, régime de retraite, congés de maladie et plus encore!

Intéressé(e)? Fais-nous parvenir dès maintenant ton CV par courriel à rh@ville.magog.qc.ca, et ce, avant le 2 février 2022.

Nous avons hâte de faire ta connaissance!

La Ville de Magog souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Nous communiquerons **seulement** avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.